



En vue de l'organisation d'une exposition dans le cadre du centenaire de la grande guerre, nous sommes à la recherche d'objets, armes, photos, costumes, lettres, etc... datant de cette période.

Si vous-même ou une de vos connaissances possédez ce genre d'objets et que vous souhaitez les exposer, merci de prendre contact avec la Mairie.

D'avance merci !



**MAIRIE  
DE  
MAUPERTHUIS**

Tél. 01-64-03-16-27  
mairie.mauperthuis@wanadoo.fr  
[www.mairie-mauperthuis.fr](http://www.mairie-mauperthuis.fr)

## Les brèves de Mauperthuis

**N° 14 - avril 2018 -**

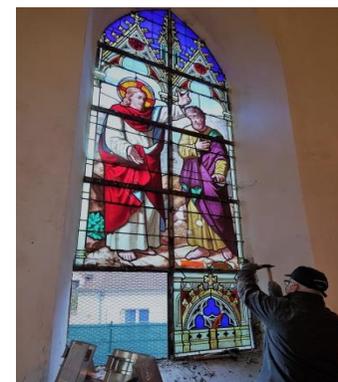
### Le mot de votre Maire

*Je tiens à remercier celles et ceux qui le 6 Février 2018 sont venus m'aider, jusqu'à 23h30, pour saler (à la main) la D402, de la pyramide au carrefour de la place de l'église, mais aussi pousser les véhicules en difficultés et reconforter leurs occupants au bord de la crise de nerfs pour certains.*

*Ils ont renoncé ce soir là au confort d'une maison bien chaude et ont fait preuve de solidarité et de bienveillance.*

*Merci à eux*

*Dominique CARLIER*

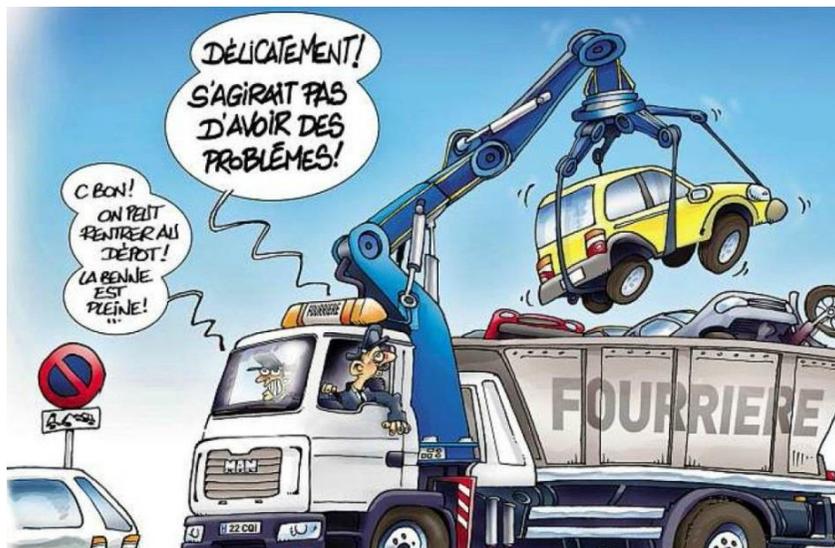


**La restauration des vitraux de l'église Saint Pierre avance !**

Merci à celles et ceux (Particuliers et Entreprises) qui ont fait preuve de leur intérêt pour notre patrimoine en participant à cette sauvegarde par leur don financier.

La souscription reste ouverte durant toute la période des travaux et vous pouvez adresser vos dons soit par chèque ou via internet sur : [www.fondation-patrimoine.org/52758](http://www.fondation-patrimoine.org/52758)

Dès que possible nous organiserons, pour les donateurs, une visite de chantier.



## « VEHICULES VENTOUSES »

Nous constatons que nous avons sur la commune un nombre croissant de véhicules automobiles en stationnement abusif.

Le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances est une infraction définie par l'article R.417-12 du code de la route.

Si cette situation devait perdurer, à notre demande, une mise en fourrière de ces véhicules sera effectuée (aux frais des propriétaires).

Pour rappel, nous avons investi dans la création d'un parking (place de l'église) permettant aux propriétaires ne pouvant rentrer leur véhicule dans leur garage ou sur leur propriété de s'y stationner (maximum 7 jours continus).



- Après la forte dégradation due à l'infiltration des eaux de pluie, la rénovation du mur droit du cimetière a été réalisée au mois de Février.
- Suite aux inondations du début d'année, des travaux sur le réseau d'eau pluviale ont dû être effectués en urgence rue du Pré Voisin
- Les intempéries ont retardé de trois mois la réfection de voirie sur le trottoir devant le cimetière et rue du Pré Voisin (côté parking). Ceux-ci ont enfin été réalisés le 14 Mars.
- Afin de sécuriser la traversée des parents et enfants se rendant à la mini crèche rue de Montesquiou, nous allons procéder à l'aménagement d'un passage pour piétons et à l'installation d'un dispositif de signalisation lumineux.

« Travaux et aménagements subventionnés »